



APPLICATION PANNEAUPOCKET



La commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application **PanneauPocket**. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Une solution gratuite, sans récolte de données personnelles et sans publicité.
www.app.panneaupocket.com



RELEVÉS MÉTÉO 2025

par Michel Dorier

2025	Pluviométrie	Température moyenne		Nombre de jours avec		
		Matin	Après-midi	Soleil	Vent du Nord	Vent du Sud
Janvier	71 mm	2	8,9	20 jours	11 jours	6 jours
Février	60,5 mm	2,9	9,9	18 jours	9 jours	9 jours
Mars	104 mm	4,2	14,6	23 jours	12 jours	15 jours
Avril	94,5 mm	7,7	19,4	24 jours	12 jours	10 jours
Mai	95,5 mm	10,2	22,1	26 jours	17 jours	5 jours
Juin	41,5 mm	17	32	21 jours	10 jours	8 jours
Juillet	45,5 mm	15,6	29,5	29 jours	15 jours	3 jours
Août	45 mm	17	32	26 jours	11 jours	15 jours
Septembre	113 mm	12,2	25,3	24 jours	13 jours	8 jours
Octobre	159,5 mm	9,5	19	24 jours	16 jours	4 jours
Novembre	74 mm	5,7	12,1	17 jours	15 jours	11 jours
Décembre	87 mm	4,2	9,6	13 jours	4 jours	10 jours

Les températures d'été (après-midi) sont stables par rapport aux cinq dernières années.

2021 = 27,3 °C
2022 = 30,6 °C
2023 = 29,8 °C
2024 = 27,5 °C
2025 = 29,7 °C

2026 a commencé avec une forte pluviométrie et de gros écarts de températures.

RUBRIQUE SUCRÉ - SALÉ

par Françoise

TIAN DE COURGETTES AU PARMESAN

de la cuisine des p'tites poules

"approuvé par les p'tits gourmands"

INGREDIENTS :

3 courgettes
3 C à soupe de couscous
3 branches de thym
100g de parmesan
3 C à soupe d'huile d'olive
Sel, poivre du moulin.

MATERIEL :

Mandoline ou Economie

PREPARATION :

1. Laver les courgettes et les détailler en très fines bandes à l'aide d'une mandoline.
2. Rouler les bandes bien serrées pour obtenir des petits rouleaux.
3. Préchauffer le four à 180 °C. Dans un plat à gratin, répartir la semoule et le thym puis déposer par-dessus les rouleaux.
4. Couper la moitié du parmesan en bâtonnets et glisser les bâtonnets entre les rouleaux. Râper le reste et parsèmer sur le gratin. Saler, poivrer, arroser généreusement d'huile d'olive et enfourner pour 45 min.



Actualités municipales de LA RÉPARA-AURIPLES

Numéro d'été
21 juin 2026

LE MOT DU MAIRE

Chères Répara-Auriploises,
Chers Répara-Auriplois,

Avant tout, je tiens à remercier Pierre Boutarin et son équipe pour l'engagement et l'abnégation dont ils ont fait preuve tout au long de leur mandat. Ils nous lèguent une commune parfaitement gérée, aux finances saines et aux relations humaines respectueuses.

Être élu maire de La Répara-Auriples est un honneur et un engagement à poursuivre le service de l'intérêt général, à écouter chacun d'entre vous et à travailler, avec l'équipe municipale, pour le « bien vivre ensemble ».

Notre village possède une identité précieuse, faite de solidarité et d'attachement à notre cadre de vie exceptionnel. Préserver cet esprit tout en préparant l'avenir sera le fil rouge de notre action. Nous devons sécuriser notre approvisionnement en eau potable, assurer l'éducation de nos enfants dans de bonnes conditions, et accompagner les évolutions nécessaires de notre commune dans le respect de son intégrité patrimoniale.

Je m'efforcerais à ce que notre commune reste un lieu où il fait bon vivre, où chacun trouve sa place, et où les initiatives peuvent s'exprimer.

Bien chaleureusement

Jacques Ressay, maire de la Répara-Auriples

PROGRAMME DE LA SAISON

27 juin : Fête de la Saint-Jean, cour de l'école
animée par Samuel GIEZECK

14 juillet : Fête Nationale, hameau du Péage
animée par Jérôme ISSOIRE "Fullevents"

26 juillet : Concert Fest. Opéra et Châteaux, église
venez écouter des airs d'opéra revus sur ton humouristique

1^{er} septembre : Rentrée scolaire

Consultez l'application PanneauPocket pour ne rien rater

INFOS PRATIQUES : MAIRIE

2870 Route des Pignes, 26400 - La Répara-Auriples

La mairie est ouverte au public les **lundis de 17h00-18h00** et les **vendredis de 14h00-16h00**

tél : 04 75 25 10 71 - mairie@larepara-auriples.fr

Prochain conseil municipal : lundi 06 juillet à 18h30

Si vous souhaitez nous rejoindre et vous investir dans la vie du village, n'hésitez pas à contacter Yves DUROUX
y.duroux@orange.fr

Prochain numéro : automne - 23 septembre 2026

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Vendredi 20 mars, Jacques Ressay a été élu par le conseil maire de la Répara-Auriples, suite à un seul tour d'élections. Les élections se sont tenues en Mairie le dimanche 15 mars. La députée Marie Pochon est passée dans la matinée au bureau de vote pour saluer et remercier celles et ceux qui le tenait. Le taux de participation a été de 62 %. 89 % des exprimés ont voté pour l'unique liste, les 11 % restants ont voté contre ou se sont abstenus.



maire entrant, maire sortant



Des membres du précédent conseil sont toujours présents et apportent leur expérience aux nouveaux arrivés. Le nouveau maire peut donc compter sur des adjoints comme Christian Caillet, Christelle Durand et Jean-Charles Jouve, tandis que Marie-Ange Sazio reste au secrétariat de Mairie.

“ Dans la continuité ”



VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE

Jeudi 23 avril, des élus ont procédé au nettoyage du réservoir **Astuc**, situé dans les hauteurs du chemin de la Lisette. Cet ouvrage de 90m³ a été mis en service en 1968, en même temps que le captage des sources et le réservoir **Aunet** : à eux deux ils alimentent la plupart des habitations de la commune.

Son précédent nettoyage remontait au début des années 2000. Cette opération d'entretien contribue à préserver la qualité d'une eau de source distribuée sans traitement.

NETTOYAGE DU RÉSERVOIR



PORTRAIT DE VOTRE ÉQUIPE

Jacques Ressay, maire entrant



Comment pourrais-tu te présenter aux concitoyens qui ne te connaîtraient pas encore ?

Je suis un ex citadin convaincu qui connaît notre village depuis 35 ans, y vit régulièrement depuis 10 ans et ne peut maintenant plus s'en passer. J'ai 69 ans, je suis marié et j'ai 3 enfants. J'ai cédé mon agence d'architecture à Lyon il y a deux ans. J'ai eu la chance d'avoir une vie professionnelle passionnante et très prenante, et du coup j'ai ressenti un vide à la retraite. Travailler au service de l'intérêt général, comme il m'a été proposé de le faire, a été un excellent moyen de le combler.

Ce nouveau challenge ne t'a donc pas fait peur ?

Non ! J'ai connu plusieurs séquences dans ma vie. Et celle-ci en sera une nouvelle ... qui va durer 7 ans tout de même. Je suis ravi, et en plus on a la chance d'avoir une secrétaire de mairie épatante.

Est-ce que tu penses que ton activité professionnelle d'architecte va te servir en tant que maire du village ?

Oui, car l'urbanisme fait partie des axes de réflexion de ce mandat. Le bien-vivre ensemble fonctionne grâce à un urbanisme bien raisonné, autant dans les grandes métropoles que dans les petites communes comme la nôtre. L'autre point important est la gestion des relations humaines, et c'est plus difficile. Je l'ai appris en travaillant au sein de mon agence, ou nous étions 10-15, ainsi que sur les chantiers où il faut maîtriser diplomatie et autorité. Dans une commune, il est nécessaire d'être à l'écoute, de comprendre, et d'agir. Je pense que cela va donc me servir dans ce nouveau rôle.

Comment en es-tu arrivé à candidater pour le poste de maire en 2026 ?

Pierre ne se représentant pas, il m'a suggéré de prendre la suite. Conforté par Christian Caillet, l'idée a fait son chemin !

Donc avant cette proposition, cela ne t'étais pas venu à l'idée ?

Non, pas du tout ! Je pensais que beaucoup d'autres personnes étaient plus aptes et légitimes que moi pour endosser ce rôle. Ayant croisé beaucoup d'élus lors de mon activité professionnelle l'idée de "passer de l'autre côté" l'a emporté.

Un petit mot sur le déroulement des dernières élections municipales ?

À partir du moment où l'on se présente, il faut monter une liste, ce qui n'a pas été simple avec l'obligation de parité. J'ai été content et rassuré qu'il y ait eu plus de 62 % de participation alors qu'il n'y avait qu'une seule liste. Nous avons pris ce score comme une validation rassurante de notre démarche.

Quelles sont pour toi les principales qualités et compétences dont un maire doit faire preuve ?

L'écoute et la volonté d'agir sur la durée seront nécessaires.

Côté compétences... j'ai une grosse marge de progression possible niveau administratif qui, de surcroît, n'a jamais été mon domaine de prédilection.

Quels sont selon toi les principaux atouts de La Répara-Auriples ?

La qualité de l'accueil de ses habitants, leur ouverture d'esprit et leur solidarité.

Le principal handicap de la commune pour renforcer cette cohésion est son étalement suite au regroupement des 2 villages. Nous devons réfléchir à des idées permettant de gommer cet inconvénient.

Quels sont tes objectifs pour ce mandat et quelles sont les choses qui te tiennent le plus à cœur ?

Garder le bien-vivre ensemble existant, ce bon équilibre entre néo-ruraux et agriculteurs, entre les personnes âgées et les plus jeunes, ou encore faire venir de nouvelles familles et ainsi rouvrir une classe.

Mais si l'on parvient à conserver l'équilibre actuel, c'est pour moi le meilleur des objectifs.

Peux-tu nous en dire plus sur le projet d'aménagement du hameau du Péage ?

La précédente municipalité a acheté plusieurs terrains stratégiques qui se trouvent à l'entrée nord du Péage. Le premier grand terrain, côté est de la départementale, sera un espace paysager accessible à tous, après débroussaillage permettant de mettre en valeur les trois chênes centenaires remarquables qui s'y trouvent.

Sur le deuxième terrain côté ouest, rendu constructible au PLUI, on envisage à moyen terme une petite opération immobilière intergénérationnelle, sous réserve que l'alimentation en eau soit assurée. C'est une opération que nous envisageons de réaliser nous-même pour la maîtriser parfaitement. Nous allons travailler avec la CCVD qui pourrait nous accompagner sur ce projet "pilote" en matière de gestion communale d'un petit projet immobilier.

As-tu eu des bonnes ou des mauvaises surprises depuis ta prise de fonction ?

Que des bonnes pour l'instant !

La qualité des personnes rencontrées surtout. Je reste un grand optimiste.

Le mot de la fin ? Essayons de bien vivre ensemble pendant 7 ans !

Charlotte Rochette

PORTRAIT D'HABITANT

Pierre Boutarin, maire sortant



Pierre, pourrais-tu te présenter, en quelques mots ?

Je suis un enfant du pays car ma famille vit dans la commune depuis plusieurs générations, autant du côté paternel que du côté maternel. J'ai grandi ici, j'ai toujours vécu ici et j'ai travaillé ici. J'ai été agriculteur toute ma vie et je me suis engagé rapidement au conseil municipal. J'ai fait 3 mandats de conseiller, 1 mandat d'adjoint et 3 mandats de maire. Je suis maintenant à la retraite depuis quelques années et j'aide toujours mon fils sur l'exploitation.

Quel a été ton parcours en tant qu'élu dans la commune de La Répara-Auriples ?

En tant que conseiller j'étais plus particulièrement intéressé par l'eau et la voirie. Au temps où mon père lui-même était conseiller, lors de la création du réseau, j'allais déjà avec lui et je suivais les opérations. Puis j'ai continué d'en apprendre davantage pendant mon mandat de conseiller. Ensuite, j'ai été adjoint du maire Juan Amunategui, qui n'a fait qu'un mandat, donc c'est moi qui ai pris la suite.

Qu'est ce qui t'a motivé à candidater pour le poste de Maire en 2008 ?

Cela représentait pour moi un aboutissement, et j'avais envie d'aller au bout de l'engagement que j'avais pris étant jeune. Je trouvais important de porter des projets à l'échelle de notre village, de faire quelque chose pour la commune et ses habitants, en participant à la préservation de notre patrimoine et à l'amélioration de la vie de tous.

Selon toi, qu'est-ce que ton parcours professionnel en tant qu'agriculteur a pu apporter à la commune durant tes différents mandats ?

La facilité en étant agriculteur est celle de pouvoir prendre du temps pour les réunions et les suivis de chantier, et décaler le reste du travail d'agriculteur au lendemain, si besoin. En agriculture, il faut savoir se débrouiller par soi-même. C'est un peu pareil dans une petite commune comme la nôtre, il faut apprendre à faire les choses soi-même.

Une de tes plus belles réussites en tant que maire ?

L'église, que je tenais à rénover car c'est le seul bâtiment patrimonial dont on dispose. Je suis content d'y être arrivé car elle était vraiment en mauvais état. Le four à pain aussi, en 2023, car il rassemble du monde.

Quelle était ta ou tes principales missions en tant que maire ?

Le montage et le suivi de tous les gros dossiers, chercher des financements et suivre les chantiers pour rester au courant de ce qu'il se passe. En cas de fuite, je partais chercher d'où elle venait. Je suivais aussi les débits d'eau. Je m'occupais également de l'état des lieux de la voirie pour estimer les priorités avec l'équipe en charge. On est une petite commune, mais si on veut faire avancer les choses, il est nécessaire de s'impliquer.

Selon toi, quelles sont les principales qualités et compétences dont un maire doit faire preuve ?

J'essayais de faire le maximum pour que tout aille bien et être à l'écoute des gens, être disponible.

Tu as proposé à Jacques Ressay de prendre la relève ; quelles sont selon toi ses principales qualités pour cette fonction et cette responsabilité ?

De par son métier d'architecte, il a l'habitude de travailler avec des contraintes et des réglementations. Je pense qu'avec son expérience, il a la capacité de porter beaucoup sur ses épaules.

Comment qualifierais-tu ton bilan ?

Globalement j'ai le sentiment qu'on a fait du bon travail sur ces trois mandats. On peut toujours faire mieux évidemment. Mais il faut savoir s'arrêter et passer le relais à d'autres personnes, ce qui est bien pour la commune aussi, pour que les choses continuent à avancer.

Quels sont selon toi les principaux atouts ou inconvénients de la Répara-Auriples ?

Les éoliennes sont un véritable atout financier pour notre commune, ce n'est pas négligeable. On n'a peu de voirie par rapport à d'autres communes donc c'est bien. Et on dispose aussi de quelques logements communaux. L'inconvénient est nos trois hameaux, car il est difficile de réunir les habitants. Il nous manque un point de rassemblement central.

Un petit mot de la fin ou tu peux peut-être nous dire ce que tu souhaites à la nouvelle équipe municipale pour ces 7 prochaines années ?

Je vous souhaite à tous une bonne réussite et beaucoup de projets !

Charlotte Rochette



RANDONNÉE DU COMITÉ

Dimanche 26 avril, le Comité des Fêtes a invité les habitants à célébrer l'arrivée du printemps lors d'une matinée placée sous le signe de la convivialité et de la découverte. Dès 9 h, les participants se sont retrouvés à la mairie pour le départ d'une balade de 7 km agrémentée d'un jeu de piste, de questions et de charades à glaner au fil du parcours. De retour à la mairie, les marcheurs se sont réunis pour déguster la traditionnelle tartiflette cuite au feu de bois dans le four communal.



une trentaine de participants étaient à la Fête du Printemps

VICTOIRE DU 08 MAI 1945



Vendredi 08 mai, sur la place de l'église du hameau des Lombards, s'est tenue la commémoration de la victoire de 1945.

SOIRÉE PIZZAS DE L'APERADA

Vendredi 24 avril, une équipe de parents bénévoles et motivés de l'APERADA a organisé sa deuxième soirée pizzas au four communal. Cette soirée a réuni petits et grands autour d'un moment de partage et de bonne humeur. **200 pizzas ont été vendues !**

Au-delà de l'aspect festif, cette soirée avait un objectif solidaire et pédagogique. Les fonds récoltés grâce à la vente des pizzas permettront de financer des projets éducatifs et ludiques pour les écoles de Divajeu, Autichamp et La Répara-Auriples.

L'association APERADA tient à remercier :

- les bénévoles pour leur énergie,
- les habitants des communes pour leur participation,
- les parents pour avoir partagé ce moment,
- les partenaires locaux.

Le rendez-vous est déjà pris pour de nouvelles soirées. C'est ensemble que l'on construit l'école de demain !



LE PODCAST DE L'ÉCOLE LAURÉAT

Mardi 09 juin, les élèves de CM2 sont montés à Paris récupérer un prix pour leur podcast lauréat au concours zéro cliché du CLEMI.

*Avec la classe nous avons beaucoup parlé de l'égalité filles/garçons. On a travaillé sur les stéréotypes comme les filles aiment le rose, les garçons sont plus forts en maths que les filles... Après la maîtresse nous a demandé si on connaissait des scientifiques et on connaissait que des hommes à part Marie Curie. Alors on s'est demandé pourquoi. Bah parce que les femmes sont toujours les grandes oubliées de l'histoire. Pardi. Pendant plusieurs mois, nous avons travaillé comme de véritables journalistes : nous avons recherché des informations dans des livres, des podcasts, des documentaires et des bandes dessinées... Puis on a sélectionné six femmes scientifiques pour les faire connaître : Katia Krafft, Dian Fossey et Jane Goodall, Katrine Johnson et Maé Jeminson et enfin **Rosalind Franklin**.*

C'est le podcast de Rosalind Franklin qui a gagné le concours Zéro Cliché organisé par le CLEMI.

Au concours il y avait 560 productions et il y a eu 9 prix en tout. Nous, nous avons gagné dans la catégorie « audio école primaire ». Nous sommes allés chercher notre prix le 9 juin à Paris sur les plateaux de France TV.

Nous remercions chaleureusement notre intervenant radio Théo Fortunato et Radio Saint-Ferréol pour leur accompagnement tout au long du projet.

Nous remercions également les familles, l'APERADA, les partenaires qui ont soutenu et financé notre déplacement à Paris grâce à « La trousse à projets » ainsi que toutes les personnes qui ont encouragé notre projet comme la commune de La Répara-Auriples. Nous sommes particulièrement fiers et fières qu'un projet réalisé dans notre petite école rurale ait été récompensé au niveau national.

On vous invite à écouter nos podcasts ici : <https://www.radiosaintfe.com/emissions/details/view/heroinnes-de-la-science>

Et pour finaliser, nous irons enregistrer une émission radio dans les studios de radio Saint Ferréol le 18 juin pour raconter notre projet du début à la fin.

Zélie et Alicia et la classe de CM2
de La Répara-Auriples



La classe aux locaux de FranceTV mardi 09 juin



Les quatre lauréats du concours Zéro Cliché du CLEMI

NOUVEAU NOM POUR L'ÉCOLE ?

Bonjour l'équipe de la mairie,

*Nous sommes les élèves de la Répara -Auriples. Nous vous écrivons car nous aimerions donner un nom à notre école. Nous proposons le nom de **Rosalind Franklin**.*

Nous vous proposons ce nom car nous avons fait un podcast sur cette scientifique, et nous avons gagné un concours national. Si vous ne connaissez pas cette scientifique nous vous proposons de lire le premier mail qu'on a écrit pour le journal de la Gazette. Nous espérons que vous allez vite nous répondre et que vous allez accepter.

Cordialement

Zélie et Mélina de l'école de La Répara-Auriples.

Nous pensons que ce nom permettrait de faire connaître une grande scientifique auprès des futurs élèves de l'école. Il porterait également un message d'égalité, de connaissance, d'ouverture. Pour nous, ce choix a aussi une signification particulière. Il garderait la mémoire de cette année de travail, de nos podcasts et du prix national que nous avons remporté ensemble.

Ingrid OPINIAO
Enseignante et directrice, École La Répara-Auriples

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Christophe DUBOULET
et Christelle MEUTCHIE
- 14/02/2026

Fabien IRGADIAN
et Tuhafeni JOHANNES
- 10/05/2026

DÉCÈS

Henri DUPLAN
- 27/04/2026

NAISSANCES

Giulia FERNANDES,
fille de Laura GACHON et
Brandon FERNANDES MARTINS
- 27/04/2025

Marius VASSY,
fils de Caroline VASSY et
Baptiste VASSY
- 10/07/2025

INSCRIPTIONS TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions seront ouvertes du 2 juin au 19 juillet 2026.

Toutes les familles, y compris celles dont les enfants sont en maternelle ou en primaire, doivent inscrire leurs enfants, même si le transport est gratuit pour ces niveaux.

La démarche se fait principalement en ligne, sur le site www.laregionvoustransporte.fr



BUS FRANCE SERVICES

Le bus France services, pour vous aider dans vos démarches administratives numériques sera sur le parking de la mairie vendredi 17 juillet de 9h à 12h30.

busfranceservices@val-de-drome.com / 04 28 99 03 80

BOURSE PERMIS CONDUIRE

La prochaine commission d'attribution pour la Bourse au permis de conduire aura lieu le mardi 30 juin. Les jeunes habitants du territoire (15-25 ans) ont jusqu'au 29 juin pour déposer leur candidature :

- En ligne sur www.valdedrome.com
- En remplissant le dossier de candidature et en le renvoyant au mail jeunesse@val-de-drome.com
- Par courrier : **Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée - Service Mobilités, 96 ronde des Alisiers, 26400 EURRE**

Pour rappel, la Communauté de communes octroie des bourses de 500€ afin d'aider les jeunes à financer leur permis de conduire (aide soumise à certaines conditions). En échange, le jeune s'engage à réaliser 50 h de bénévolat dans une association ou une commune du territoire.

VOUS AVEZ LA PAROLE !

Les prochains numéros de la gazette ont besoin de votre participation !

Vous avez une question à poser à la nouvelle municipalité ? Vous avez une histoire ou une recette à partager ? Vous avez une idée d'article concernant la commune ? Vous voulez faire passer un message ? N'hésitez pas à nous contacter par e-mail à l'adresse gazette.repara.auriples@gmail.com

INFO PLAN CANICULE

La commune de La Répara-Auriples met à la disposition de ses administrés un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes en situation de handicap lorsqu'elles sont fragiles et isolées et qu'elles vivent à leur domicile.

Ce registre est mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental pour des risques exceptionnels et notamment de canicule. Dans l'hypothèse où un nouvel épisode de canicule serait annoncé, un contact périodique sera organisé cet été afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites. En cas de difficultés, l'intervention des services sociaux et sanitaires sera favorisée afin d'apporter une aide et un soutien à domicile à ces personnes.

La demande de recensement peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami, service à domicile...), auprès de la mairie.